

Paris, le 12 janvier 2024

Nomination de Rachida DATI au ministère de la Culture

La SPEDIDAM félicite Madame Rachida DATI pour sa nomination en tant que ministre de la Culture.

La SPEDIDAM est convaincue que Madame Rachida DATI saura rapidement se saisir des sujets qui revêtent une importance cruciale pour les artistes-interprètes que la SPEDIDAM représente.

La garantie d'une rémunération juste et appropriée des artistes-interprètes pour l'utilisation massive de leurs enregistrements par les plateformes de streaming et les outils d'intelligence artificielle générative n'est toujours pas assurée et nécessite un engagement fort de la part de Madame la ministre.

La protection de la culture est de la responsabilité de la ministre qui doit donner aux créateurs et aux artistes-interprètes, qui en sont le maillon essentiel, les moyens d'exercer leurs droits sans être victimes du rapport de force économique qui leur est imposé par les exploitants.

Son expertise politique tant nationale qu'européenne sera un atout pour remédier aux menaces que fait peser depuis 2020 l'arrêt RAAP sur les aides à la création et au spectacle vivant dont bénéficient l'ensemble des acteurs de la culture française.

La SPEDIDAM apportera tout son concours à l'action de Madame la ministre de la Culture.